

Fonds régions et ruralité

Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

Quatre ententes sectorielles pour la région de la Mauricie

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Période
350 000 \$	<p>Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Mauricie</p> <p>Par : Table des élus de la Mauricie, Municipalité régionale de comté de Mékinac, Municipalité régionale de comté de Maskinongé, Municipalité régionale de comté des Chenaux, Ville de La Tuque, Ville de Shawinigan, Ville de Trois-Rivières, Conseil de la Nation Atikamekw et ministère des Affaires municipales et de l’Habitation</p> <p>Soutenir la réalisation d’initiatives et d’activités visant à favoriser la pérennité des services de proximité dans la région de la Mauricie.</p>	2020-2023
300 000 \$	<p>Entente de partenariat régional en tourisme de la région de la Mauricie 2020-2021</p> <p>Par : Association touristique régionale de la Mauricie, Municipalité régionale de comté de Mékinac, Municipalité régionale de comté de Maskinongé, Municipalité régionale de comté des Chenaux, Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan, Innovation et développement économique Trois-Rivières, Ville de La Tuque, ministère du Tourisme et ministère des Affaires municipales et de l’Habitation</p> <p>Soutenir des projets de développement et de structuration de l’offre touristique des entreprises de la Mauricie.</p>	2020-2021
600 000 \$	<p>Entente sectorielle sur le développement de l’agriculture et de l’agroalimentaire en Mauricie pour la période 2021-2024</p> <p>Par : Fédération de l’Union des producteurs agricoles (UPA) de la Mauricie, Municipalité régionale de comté de Maskinongé, Municipalité régionale de comté de Mékinac, Municipalité régionale de comté des Chenaux, Ville de Trois-Rivières, Ville de Shawinigan et Ville de La Tuque, Innovation et développement économique Trois-Rivières, ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation et ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale</p> <p>Mettre à jour et à réaliser le Plan de développement de l’agriculture et de l’agroalimentaire de la Mauricie. L’entente vise à favoriser l’essor des secteurs agricole et agroalimentaire ainsi qu’à harmoniser les interventions, et ce, grâce à la mobilisation des différents acteurs. De plus, elle encouragera la complémentarité territoriale en vue de soutenir des actions cohérentes et structurantes pour la Mauricie. Enfin, sa mise en œuvre permettra également d’appuyer la réalisation de diverses initiatives.</p>	2021-2024

<p style="text-align: center;">420 000 \$</p>	<p>Entente sectorielle sur le développement social en Mauricie 2020-2024</p> <p>Par : Consortium en développement social de la Mauricie, Centraide des régions du Centre-Ouest du Québec, les MRC de Maskinongé, de Mékinac et des Chenaux, les villes de Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque, le Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</p> <p>Améliorer les conditions de vie individuelles et collectives sur le territoire de la Mauricie grâce à la concertation, à l'échange d'expertises et à la mise en action des partenaires. L'entente vise aussi à élaborer et à mettre en œuvre le Plan d'action sur le développement social en Mauricie. Des initiatives innovantes et structurantes seront aussi élaborées et consolidées.</p>	<p style="text-align: center;">2020-2024</p>
<p>Total accordé : 1 670 000 \$</p>		<p style="text-align: center;">2020-2024</p>
<p><i>Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</i></p>		<p style="text-align: right;"><i>Mars 2022</i></p>

Les priorités régionales en occupation et en vitalité du territoire en lien avec les ententes

- Soutenir la vitalité de l'écosystème économique.
- Assurer l'occupation dynamique de l'ensemble du territoire mauricien.
- Favoriser la qualité de vie et le bien-être de la population.